

## *La Libre Pensée soutient le MRAP*

Samedi 25 juin, le **MRAP** organisait à la Bourse du Travail de Paris, la journée du 50e anniversaire de la loi contre le racisme et la xénophobie adoptée en 1972, dite « *loi Pleven* ». Les travaux, ouverts par **Katoum Gachi**, co-présidente du **MRAP**, ont permis exposés et débats avec la salle sur le bilan et l'actualité de la loi, avec notamment la participation de **Thomas Hochmann** (professeur de droit public), **Danièle Lochak** (professeur émérite de droit public), **Arié Alimi** (avocat LDH), **Tina Theallet** (LICRA, avocate), **Jean-Louis Lagarde** (avocat MRAP), **George Pau-Langevin** (Adjointe à la Défenseure des droits), **Didier Seban** (avocat), **Bernard Schmid** (avocat MRAP) et du collègue de la Présidence du **MRAP**.

La **Fédération Nationale de la Libre Pensée** y était représentée par **Pierre Gueguen**, son Secrétaire administratif adjoint. Après avoir adressé un salut fraternel aux organisateurs et aux participants, il a évoqué l'importance de ce type d'événement, au-delà des nuances voire parfois de divergences sur certains points, pour la défense et la promotion des lois républicaines essentielles, comme cette **loi de 1972**, mais aussi les **lois de 1901** et de **1905**, qui assurent respectivement la liberté d'association et la liberté de conscience, donc la formation de citoyennes et de citoyens aptes à s'émanciper de tout dogme et à vivre libres et égaux en droits.

La richesse de la discussion lors de cette journée-anniversaire témoigne de l'actualité de ces initiatives de rencontres entre associations et personnalités engagées concrètement dans la lutte pour « *la marche délibérée de l'esprit vers la pleine lumière, la pleine conscience et l'entière raison* », comme l'a dit **Jean Jaurès** au lendemain de l'adoption de la **Loi de 1905 de Séparation des Églises et de l'État**.



